

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

SYCOVEST 1 (Action I)

(ISIN : FR0000009995)

SICAV gérée par Sycomore Asset Management, UCITS

Nom de l'initiateur | Sycomore Asset Management

Site internet | www.sycomore-am.com

Contact | Appelez le (01) 44.40.16.00 pour de plus amples informations

Autorité compétente | L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Sycomore Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés. Sycomore Asset Management est agréée en France sous le n° GP01030 et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Date de production du document d'informations clés | 29/12/2023

Avertissement

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type | SYCOVEST 1 est un OPCVM, constitué sous la forme de Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) de droit français.

Durée | L'OPC a été créé le 29 novembre 2001 et sa durée d'existence prévue est de 99 ans. Il peut faire l'objet d'une liquidation ou fusion anticipée sur proposition du Conseil d'Administration à une assemblée générale extraordinaire, dans les conditions fixées par la réglementation en vigueur

Objectifs | L'objectif de la SICAV, est la réalisation d'une performance significative sur un horizon de placement minimum recommandé de cinq ans, au moins supérieure à l'indice ESTER capitalisé augmenté de 1.00%. La stratégie d'investissement de la SICAV repose sur une allocation discrétionnaire du portefeuille entre plusieurs classes d'actifs offrant chacune une exposition différente en termes de risques, sans surexposition globale :

Actions de sociétés cotées sur les marchés internationaux, sélectionnées sans contraintes sectorielle ou de capitalisation, à l'issue d'un travail d'analyse financière fondamentale visant à identifier des sociétés de qualité dont la valorisation boursière n'est pas représentative de la valeur intrinsèque déterminée par l'équipe de gestion. Ces actions pourront correspondre en tout ou partie à des sociétés de petite et moyenne capitalisation, c'est-à-dire capitalisant moins de un milliard d'euros. Ces actions représenteront entre 0% et 100% de l'actif net, les actions de sociétés issues des pays émergents ne pouvant représenter plus de 10% de l'actif net de la SICAV.

Obligations et autres titres de créances, de toutes notations voire sans notation, de tous secteurs ou indexées sur un indice d'inflation et dont les émetteurs, publics ou privés, ont leur siège dans un pays membre de l'OCDE. Ces obligations représenteront entre 0% et 100% de l'actif net. Les obligations à haut rendement (« high yield ») représenteront au plus 50% de l'actif net. La qualité de crédit des titres est appréciée par l'analyse crédit de l'équipe de gestion, qui intègre entre autres données les notations délivrées par les principales agences de notation.

Parts ou actions d'OPCVM européens, jusqu'à 50% de l'actif net, pour la gestion de la trésorerie de la Sicav ou en complément aux investissements directs en actions ou obligations. Il peut s'agir d'OPCVM classés « monétaire » ou «

monétaire court terme », ou encore d'OPCVM actions ou diversifiés dont la stratégie d'investissement est complémentaire de celle de la SICAV.

Instruments dérivés à sous-jacents actions, tels que contrats futures et options, listés sur les marchés réglementés ou organisés français ou étrangers des pays membres de l'OCDE. Ils sont utilisés pour offrir une exposition ou au contraire une couverture à différents secteurs, zones géographiques ou tailles de capitalisation. La SICAV peut également conclure des contrats négociés de gré à gré prenant la forme de « Contract For Differences » (ci-après les « CFD »), ayant pour éléments sous-jacents des actions ou des indices boursiers d'actions. Les CFD sont utilisés pour répliquer des achats ou des ventes à terme d'actions, d'indices actions ou de paniers d'actions ou de paniers d'indices actions. L'engagement de la SICAV sur les marchés à terme est limité à une fois l'actif et son exposition globale aux pays émergents est limitée à 10% de l'actif net de la SICAV.

Indicateur de référence | ESTER capitalisé + 1.00%

Affectation des revenus | Capitalisation

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats | Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées quotidiennement chez BNP Paribas SA pour les parts à inscrire ou inscrites au porteur ou au nominatif administré au sein d'Euroclear, ou auprès d'IZNES pour les parts à inscrire ou inscrites au nominatif pur au sein du Dispositif d'Enregistrement Electronique Partagé (DEEP) IZNES, à 12 heures et à cours inconnu, chaque jour d'établissement de la valeur liquidative (J), puis exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée en J+1. Les règlements afférents interviennent le deuxième jour ouvré suivant (J+2).

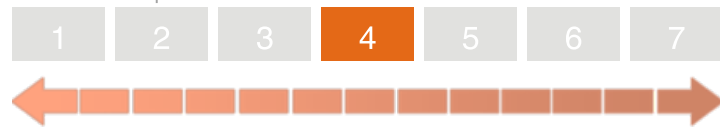
Investisseurs de détail visés | SYCOVEST 1 C/D est destiné à tout type d'investisseurs.

Dépositaire | BNP PARIBAS SA

Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques et notamment où trouver le tout dernier prix des actions sont disponibles sur notre site internet www.sycomore-am.com ou sur simple demande écrite, gratuitement, à : SYCOMORE AM - Service clients - 14, avenue Hoche, 75008 Paris, France.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?


Indicateur de risque



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez les actions pendant 5 années.



Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre

des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé le produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés financiers, que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risque de crédit I Les émetteurs de créances en portefeuille (Etats, sociétés) pouvant ne plus être à même de rembourser leurs dettes ou voir leur notation dégradée, ces situations pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de liquidité I L'achat ou la vente des plus petites capitalisations pouvant prendre jusqu'à plusieurs semaines et leur valeur pouvant connaître des variations plus rapides et plus marquées, impactant d'autant la valeur liquidative.

Le risque lié aux produits dérivés I Le risque lié aux produits dérivés, dont l'utilisation peut générer des variations rapides et marquées de la valeur liquidative y compris à la baisse.

Garantie I La SICAV ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance (montants exprimés en Euros) :

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même ainsi que les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influencer sur les montants que vous recevez.

Période de détention recommandée : 5 ans		Exemple d'Investissement : 10 000 €	
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	3 360 €	4 430 €
	Rendement annuel moyen	-66.36%	-15.03%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	6 520 €	7 990 €
	Rendement annuel moyen	-34.81%	-4.38%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 840 €	12 260 €
	Rendement annuel moyen	-1.61%	4.15%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	13 880 €	20 080 €
	Rendement annuel moyen	38.75%	14.97%

Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre septembre 2017 et septembre 2022, intermédiaire entre juin 2016 et juin 2021 et favorable entre décembre 2012 et décembre 2017.

Que se passe-t-il si Sycomore Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Cet OPC est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de Sycomore Asset Management, les actifs de l'OPC sont conservés par le dépositaire de ce dernier et ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière de l'OPC est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux de l'OPC.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 € sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	1 175 €	2 768 €
Incidence des coûts annuels (*)	11.95%	4.33% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 8.48% avant déduction des coûts et de 4.15% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	10.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	1 000 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0.62% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	56 EUR
Coûts de transaction	0.47% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	42 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	15% TTC au-delà de l'indice €STR capitalisé + 1%, avec High Water Mark. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	77 EUR

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La durée de placement recommandée est de 5 ans au minimum en raison de la nature du sous-jacent de cet investissement. Les actions de cet OPC sont des supports de placement à moyen terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification de son patrimoine. Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne. La détention pour une durée inférieure à la période recommandée est susceptible de pénaliser l'investisseur.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de la société SYCOMORE AM (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la société SYCOMORE AM : veuillez contacter la société SYCOMORE AM, par courriel www.sycomore-am.com ou par courrier, de préférence avec A/R (Sycomore Asset Management – à l'attention de la direction risques et conformité – SYCOMORE AM - Service clients - 14, avenue Hoche, 75008 Paris, France). Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société www.sycomore-am.com
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct.

Autres informations pertinentes

Les informations relatives aux performances passées sont disponibles sur le lien suivant : <https://fr.sycomore-am.com/fonds>

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 5 ans ou 10 ans en fonction de la date de création de l'action.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Lorsque cet OPC est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas indiqués dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentés dans le document d'informations clés de ce contrat, obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance, conformément à son obligation légale.

Les éléments concernant la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur notre site internet ou sur simple demande écrite auprès de la société de gestion.

Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du code monétaire et financier et à la charte de médiation de l'Autorité des marchés financiers, le porteur pourra saisir, gratuitement, le médiateur de l'Autorité des marchés financiers sous réserve que (i) le porteur ait effectivement présenté une demande écrite aux services de SYCOMORE AM et ne soit pas satisfait de la réponse de SYCOMORE AM et (ii) qu'aucune procédure contentieuse, ni aucune enquête de l'Autorité des marchés financiers, portant sur les mêmes faits ne soit en cours : madame/monsieur le médiateur de l'Autorité des marchés financiers, 17, Place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02 - www.amf-france.org